

Renvois de requérants d'asile déboutés - quelle nationalité ?

Suite à la question écrite no 3043, nous apprenons que 38 dossiers étaient encore actifs et que cela concernait environ 50 personnes à fin août 2018.

Nous prenons bien sûr en considération que certaines personnes ne peuvent pas être renvoyées dans leur pays.

Il ressort également que l'aide d'urgence de la Confédération ne suffit pas et que le canton du Jura, ainsi que les communes jurassiennes doivent participer à ces coûts par la répartition des charges.

En 2013, le Service de l'action sociale de notre canton devait encore verser 156'628 francs (15% du montant total de 1'048'907 francs) et en 2017, 130'817 francs (20% du montant total de 650'867 francs) à l'AJAM.

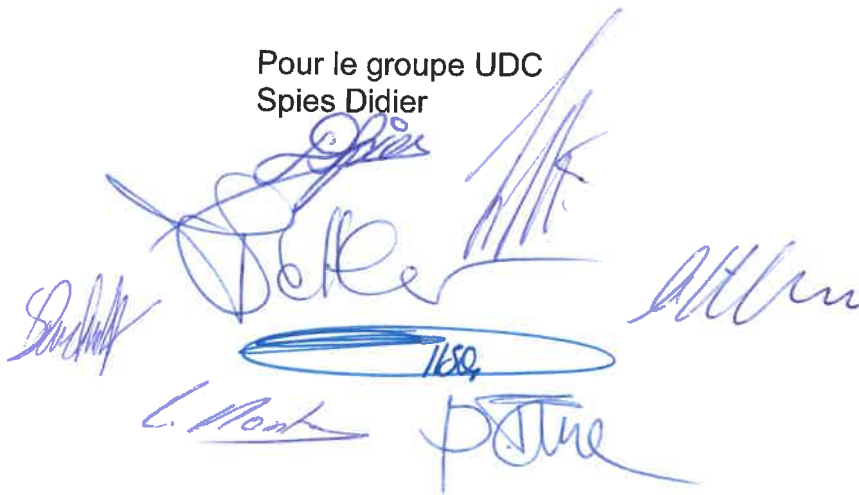
Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Les 38 dossiers évalués à fin août 2018 concernaient des personnes de quelle nationalité ?
2. Suivent-elles des cours d'intégration ou des formations à charge de l'Etat ?
3. Pourquoi la part de l'action sociale a passé de 15% en 2013 à 20% en 2017 ?
4. Est-ce que le montant que le Service de l'action sociale injecte dans les comptes de l'AJAM pour les requérants d'asile déboutés ne devrait pas être limité ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 24 octobre 2018

Pour le groupe UDC
Spies Didier

A collection of handwritten signatures in blue ink. The most prominent signature is 'Spies Didier' in the center. To its right is a large, stylized signature. Below these are several other signatures, including one that appears to be 'L. Mont' and another that looks like 'P. Jume'. There is also a signature on the far right that is partially cut off.